



Problème de voisinage: taille de haie

Par **ganymede**, le **14/01/2008** à **11:04**

Une haie de thuyas appartenant à mon voisin sépare les 2 propriétés . Celle-ci dépasse largement la hauteur limite et me gêne . Par 2 reprises (lettre simple puis lettre recommandée avec AR), j'ai demandé à ce qu'il taille sa haie. Mais il fait la sourde oreille . Où dois-je m'adresser pour lui faire respecter la loi ?

Par **ly31**, le **14/01/2008** à **11:37**

Bonjour,

Je comprends votre gêne en ce qui concerne la haie de votre voisin !

Personnellement, je vous conseille de rentrer en contact avec le médiateur de votre Mairie, ce dernier devra convoquer votre voisin et vous même

Je pense que la médiation est meilleure que le conflit

Maintenant si votre voisin ne veut pas entendre raison, je vous conseille de prendre un huissier aux fins d'un constat et de faire une action en justice, ceci bien évidemment plus onéreux !

Je reste à votre disposition et je vous souhaite une bonne fin de journée

ly31